



KAIRA LOORO | ARCHITECTURE FOR PEACE
**ARCHITECTURE
COMPETITION**
PAVILLON DE LA PAIX

WWW.KAIRALOORO.COM

À la mémoire des victimes innocentes des guerres en **Afrique**

SITE

AFRIQUE, SÉNÉGAL, SÉDHIU

INTERVENTION

NOUVELLE RÉALISATION

CONDITIONS REQUISES

1 JEUNE DE MOINS DE 35 ANS DANS LE TEAM

DESTINÉ À

AARCHITECTES – DESIGNERS - ETUDIANTS

PRIX

4.000€ - STAGE CHEZ KENGO KUMA & ASSOCIATES

OUVERTURE INSCRIPTION

18 GEN 2019 - 31 MAR 2019

DELAÏ DE REMISE DES DOCUMENTS

18 APR 2019



JURI

K. Kuma Kengo Kuma Associates - **A. Ghirardelli** SBGA - **U. Sanchez** Urko Sanchez Architects
N. Nibakuze Mass Design Group - **J. P. Sebhay** Uwase Mass Design Group
D. Lopez Caramazana UN Habitat Nairobi - **T. Hirano** University of Tokyo

Kaira Loro

Architecture Competition

2019 Edition

PAVILLON DE LA PAIX

À la mémoire des victimes innocentes
des guerres en Afrique

INTRODUCTION	3
THÈME	4
LES CONFLITS EN AFRIQUE	5
SITE DU PROJET	6
PROJET	9
OBJECTIFS	10
CALENDRIER ET DATES LIMITE	10
INSCRIPTION	10
PRIX	11
DOCUMENTATION	11
CRITÈRES D'ÉVALUATION	12
FAQ	13
RÈGLES	13
MOTIFS D'EXCLUSION	14
NOTES ET CONDITIONS	14
JURY ET COMITE SCIENTIFIQUE	16
PROJET SOUTENU	18
KAIRA LOORO	19
SPONSOR & PARTNER	21



INTRODUCTION

“La paix est un rêve qui peut devenir réalité... mais pour la construire, il faut être capables de rêver.” (Nelson Mandela)

L'exploitation des ressources du continent africain et les hostilités interculturelles ont déclenché une succession de conflits armés dont les conséquences ont été des millions de morts innocents et des réfugiés en quête, ailleurs, d'une

meilleure espérance de vie. Communautés éteintes. Villages et villes rasés au sol. Nations dans le chaos.

Rappeler les victimes à travers la valeur universelle de la paix peut contribuer à jeter les bases pour faire naître une société solidaire. La contemplation, la mémoire et la compassion, ce sont ces valeurs qu'il faut interpréter dans une architecture commémorative, afin de construire un monde meilleur.

THÈME

La zone d'intervention a été marquée par les conflits de la Casamance qui, bien qu'ils aient pris fin depuis une dizaine d'années, ont laissé une tache indélébile dans la mémoire des communautés. De nombreux villages ont été brûlés, et des familles ont été obligées de se réfugier dans d'autres villages ou dans d'autres villes à la recherche d'un endroit sûr.

Comme dans le cas de l'événement cité ci-dessus, nombreuses sont les catastrophes humanitaires qui sont advenues, en raison de conflits culturels ou religieux, ou pour s'emparer des ressources du continent africain, et qui ont entraîné des millions de morts et de réfugiés. Bon nombre de ces conflits, malgré leur dévastation, sont oubliés par la communauté internationale, et parfois, en raison d'une mauvaise communication dans le continent africain, sont inconnus des communautés africaines elles-mêmes.

Les événements du passé, bien que tragiques, doivent être une incitation à la construction d'un monde fondé sur la paix, l'égalité et la solidarité.

La commémoration des victimes des guerres africaines, sur la base de cette valeur de paix, est une étape fondamentale dans la construction d'une société solidaire, afin que de tels événements ne se reproduisent plus, à l'avenir.

Le but de ce concours est de créer un pavillon pour la promotion de la paix universelle, qui incite à la contemplation, à la réflexion et à la prière, envers ceux qui ont injustement perdu leur vie.

L'architecture se veut non seulement un lieu multifonctionnel où il sera possible de réaliser des expositions permanentes et temporaires d'artistes qui partagent les valeurs de paix et de mémoire, mais aussi un lieu où l'on pourra retracer et

connaître l'histoire à travers des photos et des documents. La connaissance et le partage sont des éléments essentiels pour transformer le pavillon en un lieu de sensibilisation. On créera, par ailleurs, un espace où l'on pourra contempler ce qui s'est passé, prier pour les victimes, ou réfléchir sur le passé, en s'immergeant dans un espace métaphysique qui donnera son juste sens à la mémoire.

Le pavillon sera ouvert au public et accessible à tous. Il devra respecter toutes les cultures, tous les genres et toutes les religions, quelles qu'elles soient.

LES CONFLITS EN AFRIQUE

Bon nombre de pays africains ont été ravagés par des conflits internes dus, d'une part, à l'exploitation des ressources, et d'autre part, aux affrontements ethniques et religieux. Actuellement, 29 États et 253 milices-mouvements de guérilla, groupes terroristes, séparatistes et anarchistes - sont impliqués dans des conflits armés. Parmi les pays africains actuellement en situation de conflit, figurent le Mali, le Nigeria, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, le Burundi, la Somalie, la Libye, l'Égypte, le Soudan et le Sud-Soudan, qui causent sans cesse des milliers de morts et de réfugiés.

Dans le passé, le continent a été marqué par des conflits qui ont causé la perte de millions de civils. Certains d'entre eux sont indiqués ci-dessous.

- Guerre en République Démocratique du Congo (anciennement Zaïre), (1998 – 2003). Il s'agit de la plus grande guerre de l'histoire récente de l'Afrique, qui a impliqué 8 pays africains et environ 25 groupes armés, c'est pourquoi, elle est connue sous le nom de "guerre mondiale africaine". La guerre et ses conséquences



ont causé environ 5,4 millions de morts.

- Guerre Civile au Soudan (1984 – 2005). La guerre est la continuation de la première guerre civile soudanaise, qui a duré de 1955 à 1972. Avec 1,9 millions de morts et 4 millions de réfugiés, cette guerre a été une des plus sanglantes depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

- Guerre Civile en Angola (1975 – 2002). La guerre civile a essentiellement consisté en une lutte pour le pouvoir entre deux factions libérales, immédiatement après la décolonisation. Le conflit a fait environ 500 000 victimes civiles.

- Génocide au Rwanda (avril 1994 – juillet 1994). Environ un million de personnes ont été massacrées et tuées en une centaine de jours. C'est un affrontement interethnique qui a été à l'origine du conflit.

- Guerre Civile au Mozambique (1977 – 1992). La guerre a fait environ 1 million de morts.

Les conflits de la Casamance

Parmi les nombreux conflits du continent, il y en a un qui a eu lieu dans la région de la Casamance, au sud du Sénégal, là où le thème du concours a été assigné.

Les années qui ont suivi l'indépendance du Sénégal (1960), et celles tout de suite

après la crise de la sécheresse (1965) ont été marquées par de durs affrontements dirigés par un groupe d'indépendantistes et de bandits luttant pour l'indépendance de la Casamance par rapport au reste du Sénégal. Ce groupe revendiquait le droit d'utiliser ses terres pour enrichir son économie. Les factions n'ont jamais vraiment été identifiées, mais certains groupes ethniques parmi les plus patriotiques, et non pacifiques, ont rejoint le mouvement, ce qui a donné lieu à des affrontements violents qui ont fait environ 5 000 morts et plus de 20 000 déplacés et émigrés en Guinée et en Gambie. Dans les années 2000, la guerre a commencé avec de nombreux meurtres, des attaques, des pillages et des incendies dans des villages isolés, principalement près de la frontière. En 2004, un traité de paix a été signé et, les années suivantes, les affrontements ont commencé à diminuer car le mouvement et les bandits n'ont jamais obtenu l'appui ni de la population ni des groupes ethniques locaux.

Aujourd'hui, heureusement, règne une atmosphère de paix et d'harmonie.

Sources : ONU, Global Conflict Tracker, Save the Children, Guerre nel Mondo, HC-NUR, Médecins sans frontières, Wikipédia.



SITE DU PROJET

Sedhiou

La région de la Casamance, au sud du Sénégal, tire son nom du fleuve éponyme qui traverse les régions administratives de Ziguinchor, Kolda et Sédhiou. Le chef-lieu de cette dernière région est le site du projet. La ville de Sédhiou compte environ 22 000 habitants, contre 420 000 habitants dans l'ensemble de la région, répartis dans de très nombreux villages. Les principales ethnies de la région sont : Mandingue, Balantes, Diolas, Fula, Creol, Diahanké, Mancangne. L'ethnie mandingue est caractérisée du point de vue culturel par la présence du Griot, une figure qui est vouée à la promotion de la culture africaine et qui raconte les événements historiques à l'aide d'un instrument de musique appelé Kora. Comme dans le reste du Sénégal, Séd-

hiou connaît, elle aussi, deux saisons principales : la saison sèche, entre novembre et mai, et la saison des pluies, entre juin et octobre, avec environ 1000-1150 mm/an. Durant la période de la sécheresse, les températures varient entre 33° et 45°. En raison de la récente sécheresse, l'activité liée à l'agriculture et à la pêche a été considérablement réduite, ce qui a affecté la stabilité alimentaire des familles.

Le secteur économique le plus développé, à Sédhiou, est l'agriculture. Les principaux produits agricoles sont : millet, maïs, riz, patate douce, manioc, cacahuète, mangue, orange, noix de cajou, papaye, laitue, carotte, tomate. Malgré cette variété de ressources alimentaires, le manque d'infrastructures empêche les producteurs d'élargir leur marché.

Le système de santé est très inefficace. Il n'y a, dans toute la région de Sédhiou, qu'un seul hôpital avec peu de blocs opératoires et peu de personnel spécial-



isé. Des centres de santé et de premiers secours sont également répartis sur le territoire de la région. La faible organisation du système de santé a un impact important sur la mortalité infantile (82%) et l'espérance de vie (65 ans), dans la région. La mauvaise hygiène est l'une des principales causes de maladie. La majorité de la population boit l'eau des puits non traités et construits de manière artisanale, ce qui entraîne des problèmes de dysenterie et de maladies découlant de celle-ci. La malaria est une des maladies

les plus répandues dans la région. Le taux d'alphabétisation est de près de 50 %, et ce taux est fortement influencé par le manque de connexions et le faible niveau d'accessibilité aux écoles de niveau secondaire. Le sous-sol est caractérisé par une pierre de latérite rougeâtre, et par une alternance de bancs de sable et d'argile. Les principales formes d'art de la région sont la musique, la danse et la couture. Des activités mineures liées à l'artisanat sont également présentes.



La parcelle

Le site du projet est situé au bord du fleuve Casamance, sur un terrain principalement argileux, et avec une pente minimale. Le terrain est en relation étroite avec l'environnement et le paysage naturel. Il est bordé, d'un côté, par la rivière et, de l'autre, par la ville.

La zone environnante est en expansion, et se caractérise par la présence d'un marché populaire (abusif), du marché principal de la ville, et de divers bureaux, ainsi que de la "Chambre de Métier", qui accueille constamment des réunions institutionnelles. Entre cette dernière et le marché, se trouvent les ruines du siège du gouvernement de l'ancienne colonie avec son fort annexé, aujourd'hui, en état d'abandon. Lorsque les colons étaient présents, la ville de Sédhiou était la capitale de la Casamance.

La parcelle est partiellement délimitée par des rizières, et est située à l'angle de la route qui court le long du fleuve (rue Corniche), et qui relie la rive à une des places principales de la ville, où se tient le marché. Dans le paysage environnant, se détachent trois grands arbres Fromager, aujourd'hui, assez rares en ville, qui pourraient avoir, si l'on en croit d'anciennes traditions, des significations mystiques. Sur les rives du fleuve, il est possible de faire une traversée en pirogue pour rejoindre les principaux villages. Non loin de la zone du projet, au milieu du fleuve Casamance, l'Île du Diable, ainsi surnommée par les explorateurs coloniaux parce qu'elle accueillait des événements mystiques. L'île était, autrefois, un lieu de retraite spirituelle.

PROJET

Le projet du "Pavillon de la Paix" dans la ville de Sédhiou se veut être un point de référence pour la sensibilisation de la communauté locale et internationale, un lieu de promotion et de construction de la paix ainsi qu'un lieu de contemplation, et site multifonctionnel, qui peut donner une identité au territoire à travers les valeurs de la mémoire et de la solidarité.

Le défi consiste à concevoir une architecture qui commémore les innombrables vies perdues dans les guerres du continent, et qui matérialise le sens de la paix, dans le respect de l'environnement et des traditions locales. Le concurrent devra raconter ce thème à travers un design surprenant, mais qui s'intègre, en même temps, dans le contexte, en créant une architecture destinée à devenir un symbole de la mémoire pour tout le continent, capable de marquer, avec humilité et sensibilité, le paysage, le contexte culturel et la thématique.

L'architecture devra respecter les caractéristiques suivantes :

- Surface maximum de 300 mètres carrés en plan ;
- Hauteur maximale autorisée de 7 mètres
- Avoir trois espaces principaux pour l'exposition, la contemplation et la sensibilisation.
- Avoir un local de stockage/d'étude.
- Avoir une vocation d'intervention à la fois financière et durable ;
- Privilégier l'utilisation de matériaux naturels, que l'on trouve dans les environs, ainsi que la réutilisation éventuelle des matériaux résiduels ;
- Prévoir la réutilisation et la conservation des ressources hydriques ;
- Optimiser la réponse acoustique du bâtiment pour favoriser la création d'espaces silencieux et contemplatifs ;
- Ne pas dépasser pas 15 000 € de frais de

matériel (voir annexes) ;

Les trois espaces principaux auront les fonctions suivantes :

- **Exposition.** Il y aura un espace destiné à accueillir en permanence ou temporairement des œuvres d'artistes qui partagent les valeurs et la vocation du pavillon. Les œuvres peuvent être de tout type et de toute dimension.

- **Contemplation.** Afin de se souvenir et de respecter les morts, un espace de prière et de contemplation devra être mis en place. L'espace devra pouvoir être utilisé par toutes les personnes de quelque genre, de quelque culture et de quelque religion que ce soit, pour permettre à chacun de méditer selon ses habitudes religieuses et culturelles.

- **Sensibilisation.** L'espace accueillera une exposition où il sera possible de retracer et de connaître l'histoire des conflits, d'en comprendre les causes non seulement à travers des photographies et des documents qui seront exposés en permanence, mais aussi à travers l'organisation de rencontres et de séminaires.

Les matériaux disponibles sur place, ou à proximité, sont : briques d'argile (en moyenne de 20x40x15cm), briques de béton (en moyenne de 20x40x15cm), tôle, paille, pierres sans forme de latérite, coquillages, sable, poutres en bois, planches en bois, argile, feuilles de palmier, bambou commun (disponibilité limitée). Les matériaux non mentionnés peuvent être importés de l'étranger ou des grands centres urbains, avec une augmentation des coûts de construction. Les coûts des matériaux de base sont disponibles dans les annexes. Pour les coûts de tous les matériaux qui ne figurent pas dans la liste, se référer aux coûts moyens du marché international.

Toute la documentation nécessaire au

développement du projet peut être téléchargée dans la section téléchargement du site. Toutes les images sont protégées par des droits d'auteur, et ne peuvent être utilisées que dans le cadre de ce concours.

OBJECTIFS

L'objectif du concours est de concevoir une architecture symbolique pour la mémoire des victimes des guerres africaines, qui puisse sensibiliser la communauté locale et internationale en créant un lieu de commémoration et d'éducation, tout en respectant l'environnement et les traditions locales. L'architecture devra être en mesure de promouvoir la culture de la paix.

Le projet lauréat est destiné à être donné à l'Organisation à but non lucratif Balouo Salo, qui le partagera avec des consultants de secteur, avec les communautés et avec les institutions de Sédhiou, afin d'évaluer sa mise en œuvre à travers un atelier, un projet de coopération en collaboration avec des organismes, des institutions et des ONG, ou même, à travers une mission ministérielle. Cette même organisation peut choisir d'adopter tout ou partie du projet, en se réservant la possibilité d'impliquer les lauréats dans les travaux, et d'y apporter des modifications visant à répondre à certaines exigences non seulement de faisabilité du point de vue financier et technologique, mais aussi d'intégration dans le contexte d'intervention, en fonction de paramètres socio-anthropologiques. L'organisation se réserve également le droit de transférer le projet sur d'autres sites pour faciliter les procédures de sa mise en œuvre.

Au cas où le projet lauréat ne remplirait pas les conditions ci-dessus, l'Organisation pourra se réserver le droit d'adopter

les autres projets lauréats, en avertissant les teams concernés et le jury dans les formes appropriées.

Le concours est organisé pour contribuer financièrement aux activités humanitaires de l'organisation Balouo Salo. La totalité des profits du concours sera versée à cet organisme.

CALENDRIER ET DATES LIMITE

Inscriptions

Early Registration

Ouverture : 18/01/2019

Clôture : 11/02/2019 (h 23.59 GMT)

Normal Registration

Ouverture : 12/02/2019

Clôture : 4/03/2019 (h 23.59 GMT)

Late Registration

Ouverture: 5/03/2019

Clôture : 31/03/2019 (h 23.59 GMT)

Délai de remise des documents :

18/04/2019 (h 23.59 GMT)

Évaluation du jury : 25-28 /04/2019

Publication des résultats : 4/05/019

Notes :

La distinction entre inscription "early", "normal" ou "late" n'a aucune influence sur la date de remise des documents techniques, qui est fixée, incontestablement, par la date limite de remise des documents techniques.

INSCRIPTION

Les frais d'inscription varient en fonction de la période d'enregistrement du Team, comme indiqué ci-dessous.

Inscription "early" - 60€/team
Inscription "normal" - 90€/team
Inscription "late" - 120€/team

La procédure d'inscription est décrite ci-dessous :

- accéder au site : www.kairalooro.com ;
- entrer dans l'espace d'inscription au concours ;
- remplir les champs obligatoires pour inscrire le team, et payer la contribution demandée par carte de crédit, carte de débit ou paypal ;
- à la fin de la procédure d'inscription, le premier membre du team recevra un email de confirmation contenant le code du team à utiliser pour participer au concours, et un lien sur lequel il sera possible de télécharger le travail final dans les délais prévus.

Contrôler les "spams" en cas de non-réception des emails.

Il est recommandé d'effectuer les procédures avec une sensible avance par rapport aux dates limite.

PRIX

1er PRIX

4.000 € à titre de remboursement de frais
Stage auprès du Cabinet d'architecture Kengo Kuma & Associates de Tokyo
Réalisation
Publication dans le livre officiel du concours, dans des revues et expositions
Certificat

2e PRIX

1.000 € à titre de remboursement de frais
Publication dans le livre officiel du concours, dans des revues et expositions
Certificat

3e PRIX

500 € à titre de remboursement de frais

Publication dans le livre officiel du concours, dans des revues et expositions
Certificat

2 MENTIONS D'HONNEUR (sélectionnées par Kengo Kuma & Balouo Salo)

150 € à titre de remboursement de frais
Publication dans le livre officiel du concours, dans des revues et expositions
Certificat

5 MENTIONS

Publication dans le livre officiel du concours, dans des revues et expositions
Certificat

20 FINALISTES

Publication dans le livre officiel du concours, dans des revues et expositions
Certificat

Toutes les teams récompensés recevront un certificat officiel du concours.

Tous les projets lauréats seront publiés dans le livre officiel et sur le site Web officiel du concours, transmis aux sites Web et aux revues de concept d'architecture, et exposés dans des manifestations d'architecture. Les projets pourront être publiés dans des revues d'architecture nationales et internationales.

N.B. Le mode de règlement des prix est défini dans les conditions.

DOCUMENTATION

Les participants doivent présenter la documentation technique suivante :

- 1 dessin format A1 (841 x 594mm) en format pdf, 300dpi, dimension maximale 15 mb, langue anglaise, orientation horizontale.

Le dessin doit illustrer :

- a. idée de projet ;
- b. des schémas graphiques (plans, cou-

pes, façades), à une échelle et un type suffisants pour décrire le projet ;
c. vues 3D (rendus, croquis ou photos de modèles) ;

Nom fichier : A1_TeamID

(ex. Si le "TeamID" du groupe est 123456, le fichier doit être renommé comme suit : A1_123456).

- n. 1 rapport (texte seulement), A4, en anglais, format word ou pdf. Il n'est pas permis d'inclure des images dans le rapport.

Le texte doit décrire brièvement :

- a. Idée de projet (maximum 4 000 signes, espaces non compris)
- b. Utilisation des matériaux (maximum 1 000 signes, espaces non compris)
- c. Processus de construction (maximum 1 000 signes, espaces non compris)
- d. Estimation sommaire des dépenses (500 signes maximum, espaces non compris)

Nom fichier : A4_TeamID

(ex. Si le "TeamID" du groupe est 123456, le fichier doit être renommé comme suit : A4_123456).

- 1 couverture, format pdf, dimension minimum 1920x1080 pixels, 300dpi, orientation horizontale, dimension maximum 15 mb.

La couverture sera une image représentative du projet (rendu, esquisse, schéma, etc.) qui deviendra l'icône dans les expositions et les publications.

Nom fichier : Cover_TeamID

(ex. Si le "TeamID" du groupe est 123456, le fichier doit être renommé comme suit : Cover_123456).

Les textes des documents techniques doivent être concis et rédigés exclusivement en anglais. Les documents techniques ne doivent pas contenir de noms ni

de références aux concepteurs. Le "team ID" doit obligatoirement apparaître dans le nom du fichier comme mentionné ci-dessus. Tous les documents techniques doivent être envoyés dans les formats indiqués. L'envoi de formats autres que ceux spécifiés entraînera l'exclusion du projet, comme cela est indiqué dans les motifs d'exclusion.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les projets seront évalués par le jury qui tiendra compte des paramètres suivants :

1) **Qualité architecturale**

Qualité de la composition architecturale. Interprétation du thème dans le respect du contexte environnemental et culturel. Le projet devrait être un exemple d'approche sensible aux contextes en voie de développement.

2) **Matériaux et technologie de construction**

Mise en valeur des matériaux naturels et des ressources locales en termes d'architecture. Simplification du processus de construction.

3) **Contextualisation**

L'architecture devra s'intégrer au paysage urbain, environnemental et culturel, et réinterpréter les traditions de construction dans une perspective moderne.

Avant d'être soumis au jury, les projets participants seront présélectionnés par le comité scientifique sur la base des critères d'évaluation, de la correspondance avec les exigences de l'avis de concours, de la faisabilité technique et financière, de la clarté de l'exposition, de l'intégrat-

ion au contexte et de la qualité architecturale du projet proposé.

Les mentions seront attribuées aux projets qui ne figurent pas parmi les trois premiers prix, qui font partie de la présélection et qui recevront le plus grand nombre de mentions de la part du jury. La mention d'honneur sera décernée par le président du jury, nommé par l'organisation, et membre de ce même jury.

FAQ

Pendant toute la durée du concours, jusqu'à la date limite de remise des documents techniques, définie dans le calendrier, les participants pourront demander des éclaircissements en écrivant à l'adresse suivante : info@kairalooro.com, dans les délais établis par le calendrier officiel.

L'organisation répondra aux candidats et publiera les réponses dans la section "FAQ" du site web du concours. Les réponses seront publiées dans l'espace FAQ en anglais. Les questions analogues à celles qui sont déjà posées dans la FAQ ne recevront pas de réponse.

RÈGLES

1. Les participants doivent respecter non seulement les délais et les modalités indiqués dans le présent avis de concours mais également toutes les instructions concernant le matériel demandé.

2. Les participants peuvent être des étudiants, des diplômés et des professionnels ; il n'est pas nécessaire d'être des experts dans le domaine de l'architecture ni d'être inscrits dans des registres professionnels.

3. Les participants peuvent s'organi-

ser en équipe ou individuellement.

4. Dans le cas d'une participation en équipe, comptant un maximum de 5 membres, il doit y avoir au moins un membre âgé entre 18 et 35 ans (au moment de l'inscription). Pour les projets gagnants, l'organisation demandera la documentation qui confirme les conditions requises, sinon le prix sera annulé.

5. Dans le cas d'une participation individuelle, le participant doit être âgé entre 18 et 35 ans (au moment de l'inscription).

6. Il n'y a aucune restriction concernant l'appartenance des membres de chaque équipe à des pays différents, à des villes différentes ou à des universités différentes.

7. Le paiement d'un droit d'inscription permet de ne soumettre qu'un seul projet.

8. Il est possible de soumettre plus d'un projet en payant plus d'un droit d'inscription, qui est, à son tour, déterminé en fonction des échéances du calendrier, dans ce cas, il est souhaitable de changer de responsable du projet.

9. Le montant de chaque prix en argent comprend les commissions bancaires et les taxes, et ne varie pas en fonction du nombre de membres d'un Groupe. Il sera versé au représentant du team, et servira à rembourser les frais de participation au concours.

10. Le prix correspondant au stage est attribué à un maximum de trois membres d'un même team, dûment inscrits au concours au moment de l'enregistrement. La durée et la période du stage dépendent de la disponibilité du cabinet d'architecture, il doit se tenir dans l'année qui suit la clôture du concours, et doit être convenu à des dates fixées avec le cabinet d'architecture d'accueil, dont on communiquera les contacts. Les frais de voyage sont à la charge du gagnant. Il n'est pas possible de transférer le prix à une personne qui ne fait pas partie du

team de projet.

11. Le jugement du jury et du comité scientifique est irrévocable.

12. Il est interdit aux participants de diffuser le matériel concernant leurs documents techniques de concours avant la publication des lauréats.

13. Les participants sont conscients de l'objectif humanitaire de l'initiative, et du fait que leurs droits d'inscription sont entièrement reversés à l'Association Balouo Salo, il s'agit donc d'un don.

14. En cas de non-respect des dispositions, le participant et son team seront automatiquement exclus du concours sans possibilité de récupérer leurs frais d'inscription.

15. La titularité de chaque projet est attribuée équitablement entre tous les membres du team.

16. En aucun cas, les frais d'inscription ne sont remboursés.

17. Il n'est pas possible de modifier la composition du team après avoir effectué l'inscription.

18. La participation implique l'acceptation des règles, des termes et des conditions de l'avis de concours.

MOTIFS D'EXCLUSION

a. Documents techniques rédigés dans une langue autre que l'anglais.

b. Documents techniques contenant des noms ou des références aux concepteurs. L'identifiant du team constitue la référence indicative du team.

c. Fichiers nommés de manière non conforme à ce qui est indiqué dans l'avis de concours. (voir "documents techniques")

d. Matériel incomplet ou non conforme à ce qui est indiqué dans l'avis de concours. (voir "documents techniques")

e. Matériel reçu dans des délais ou selon des modes différents par rapport à ceux qui sont indiqués dans le présent avis de

concours. (voir "calendrier")

f. L'équipe ne comprend pas au moins un membre âgé entre 18 et 35 ans au moment de l'inscription.

i. Tout participant diffuse du matériel concernant ses propres documents techniques avant la désignation des lauréats.

NOTES ET CONDITIONS

a. On considère que le projet lauréat est donné à l'Organisation Internationale Balouo Salo, qui acquiert ainsi une licence perpétuelle et exclusive, ayant une validité internationale, permanente, illimitée et irrévocable, pour utiliser, exécuter, adapter, modifier, publier sur tout canal médiatique, exposer, reproduire et distribuer le projet, également à des fins commerciales et publicitaires, effectuer des révisions rédactionnelles, créer des travaux dérivés, basés sur ce projet, et accorder, en sous-licence, à des tiers, tout le projet ou une partie de celui-ci, sous quelque mode, forme ou technologie que ce soit, sans limitation de temps ni de lieu.

b. La réalisation éventuelle de l'œuvre gagnante sera confiée aux bénévoles de l'Organisation, ou à des tiers jugés aptes à la réaliser, en veillant à en informer, en tous cas, les lauréats.

c. Les concepteurs lauréats sont tenus de fournir, le cas échéant, à l'organisation, tout document complémentaire, pour les expositions et/ou les publications.

d. L'organisation, en cas de réalisation, se réserve le droit d'apporter des modifications au projet pour en améliorer les caractéristiques de faisabilité et de coût. En aucun cas, la réalisation du projet gagnant ne constituera une obligation de l'organisation par rapport au team ga-

gnant ou à des tiers.

e. Pour tous les projets participants, nous nous réservons des droits d'utilisation pour les expositions et les publications.

f. Les projets doivent être nouveaux et originaux, et être le résultat de l'activité intellectuelle des participants, qui doivent s'abstenir de présenter des œuvres ne correspondant pas à ces caractéristiques, libérant ainsi l'Organisation Balouo Salo de toute responsabilité au cas où les documents techniques téléchargés ne seraient pas le produit de l'intelligence des participants et/ou des teams, et que ceux-ci ne seraient titulaires d'aucun droit plus étendu d'utilisation, y compris celui de participer au concours dans les termes prévus dans le présent document.

g. Tout le matériel disponible et nécessaire au concours est disponible sur le site Web www.kairalooro.com, indépendamment de l'inscription au concours.

h. L'Organisation du concours se réserve le droit d'apporter des modifications aux dates, ou de donner des détails supplémentaires dans le seul but de garantir un meilleur déroulement du concours, les communiquant avec préavis, et par tous les moyens de communication qu'elle utilise.

i. L'organisation Balouo Salo n'est pas responsable de dysfonctionnements, ni de difficultés techniques ou de l'absence de réception du matériel. Afin d'éviter toute surcharge du système, les participants sont invités à effectuer les procédures d'inscription et de téléchargement des projets avec une sensible avance par rapport aux dates limite, et à signaler toute difficulté technique par courrier électronique.

j. Le traitement des données à caractère personnel des participants, effectué selon des procédures manuelles et informatisées, se fera uniquement dans le

but de participer au concours conformément aux dispositions applicables du décret-loi italien 196/03 et de ses modifications ultérieures par l'Organisation Balouo Salo qui les traitera en tant que détenteur indépendant. La communication des données est facultative, mais tout refus de fournir celles-ci rendra impossible la participation au concours.

k. Le présent concours ne constitue en aucun cas un concours mettant en jeu des prix au sens de l'art. 6 du Décret du Président de la République italienne. 430/2001.

l. Les participants sont responsables de la véracité et de l'exactitude des données, y compris des données personnelles qu'ils ont indiquées, et la Société promotrice n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne l'indication de fausses données. Quel que soit le cas, la société promotrice, conformément à la réglementation en matière de protection de la vie privée, se réserve le droit de vérifier les données saisies en demandant une copie du document d'identité reportant les données personnelles utilisées lors de l'inscription.

m. L'Organisation Balouo Salo n'est pas responsable en cas de déclaration de fausses données de la part des participants.

n. Au cas où le nombre de projets présentés dépasserait le nombre de 500, une présélection pourra être effectuée.

o. En s'inscrivant au concours, les participants acceptent les termes et les règles de la participation à celui-ci.

JURY



Kengo Kuma
Kengo Kuma & Associates
Tokyo, Paris, Beijing



Agostino Ghirardelli
SBGA
Milano



Diana Lopez Caramazana
UN Habitat
Nairobi



Urko Sanchez
Urko Sanchez Archtiects
Nairobi, Madrid



Jean Paul Sebuyayi Uwase
Mass Design Group
Kigali



Noella Nibakuze
Mass Design Group
Kigali



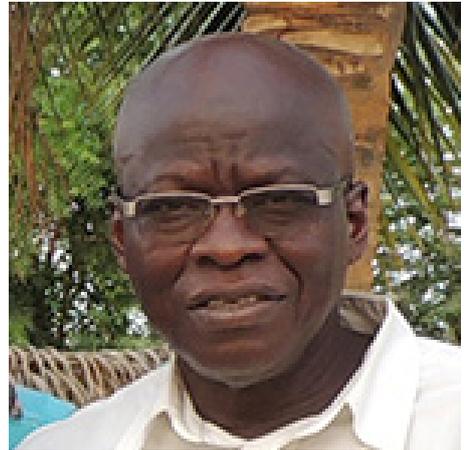
Toshiki Hirano
University of Tokyo
Tokyo



Sebastiano D'Urso
(Scientific Committee)
University of Catania
Catania



Raoul Vecchio
(Scientific Committee)
Balouo Salo
Catania, Sedhiou



Moussa Souane
(Scientific Committee)
CCAI
Sedhiou

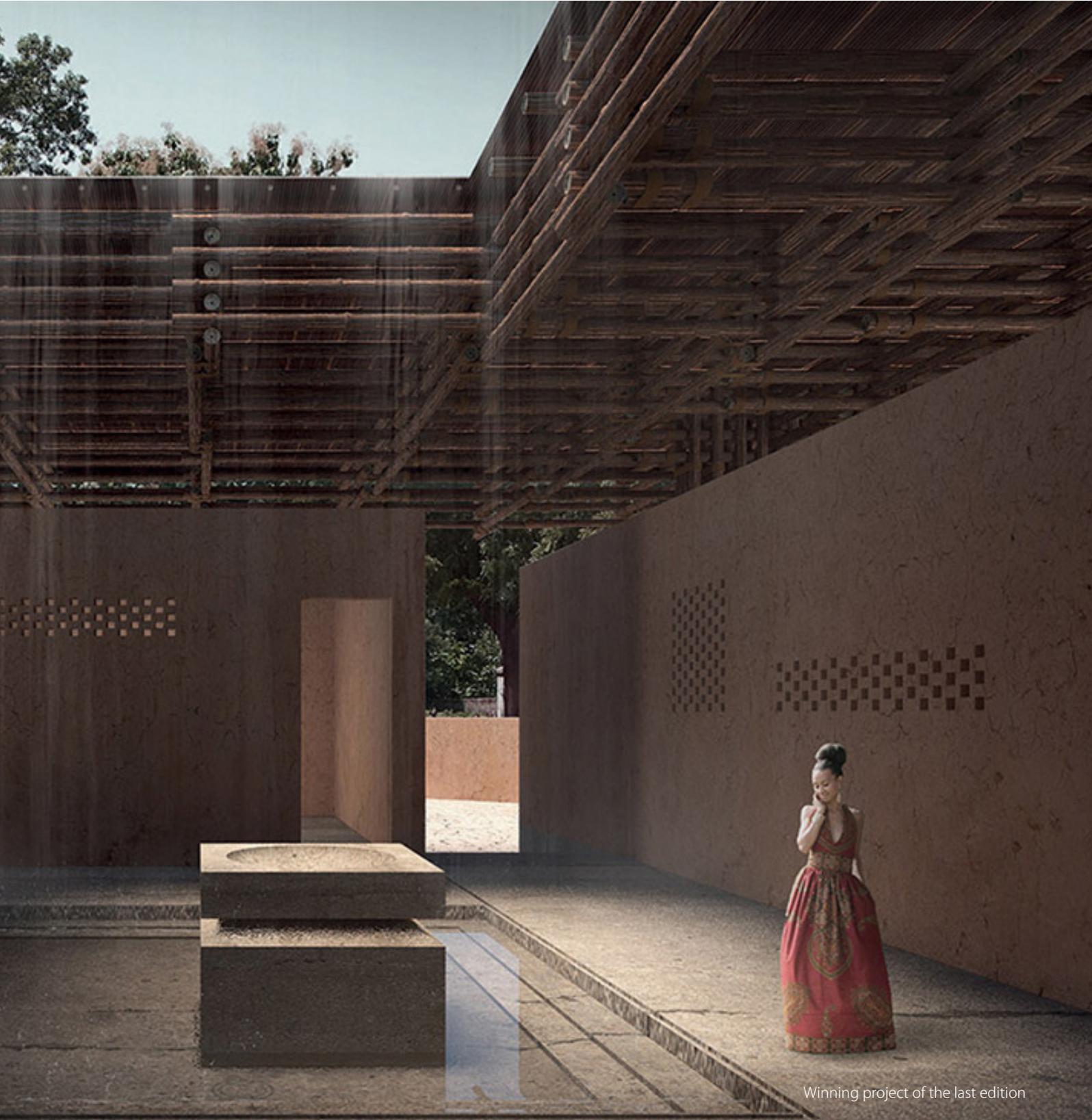


PROGETTO SOSTENUTO

Tutte le quote di iscrizione e il ricavato del concorso è devoluto all'Associazione Balouo Salo, nata con l'obiettivo di risolvere, senza scopo di lucro, emergenze ambientali o sociali, contribuire al miglioramento delle condizioni di vita delle comunità disagiate nei paesi in via di sviluppo, con particolare riferimento alla salvaguardia dell'ambiente, della salute e della cultura. L'approccio è volontaristico e umanitario, basato sulla parità e uguaglianza con obiettivi ultimo di donare autosufficienza.

Tra i progetti sostenuti vi sono la realizzazione di un centro educativo a Tanaff, un pozzo alimentato da pompa ad energia solare con impianto di decontaminazione dell'acqua nel villaggio di Sanoufily, e la realizzazione di un ponte diga nella valle di Tanaff per la lotta al fenomeno di intrusione salina che ha devastato le risiere e contaminato la falda acquifera, causando problematiche sanitarie e alimentari a migliaia di persone.

Per ulteriori informazioni sul Balouo Salo" visitare il sito www.balouosalo.com



Winning project of the last edition

KAIRA LOORO

Kaira Looro sont des mots en langue mandingue, groupe ethnique majoritaire de la zone du projet, fils de traditions séculaires, et caractérisé par une relation avec la spiritualité consacrée à la recherche de Dieu ; ces mots signifient "construire la paix" ou "architecture pour la paix".

Il ne s'agit pas simplement de "faire" de l'architecture, mais d'un état d'esprit, d'une approche consacrée à la construction d'un environnement favorable dans lequel règne la paix. Kaira Looro est le lien avec une culture, avec une spiritualité et avec la recherche intérieure, à matérialiser dans une perspective architecturale avec respect et humilité.

ORGANIZATION PARTNER



ARCHITECTURAL FIRMS IN JURY



OFFICIAL MEDIA- PARTNER



MEDIA SPONSOR



PARTNERS & PRESS

CASABELLA



pa + professionistaarchitetto.it

wa wettbewerbe aktuell
Journal for architectural competitions



проект байкал / project baikal



Ac. Archcom

W World
Architecture
Community

radioarchitettura

oris



ZiNGYHOMES





KAIRA LOORO | ARCHITECTURE FOR PEACE
**ARCHITECTURE
COMPETITION**
PEACE PAVILION
WWW.KAIRALOORO.COM
In memory of the innocent victims of war in **Africa**

Organized by Association Balouo Salo
to support humanitarian projects

